« L'objectif de cette seconde séance était de faire le tour des démarches en cours et prévues des territoires en matière de climat-air-énergie, d'identifier les difficultés, les besoins de chacun et les questionnements actuels, puis de repérer les sujets à partager. »

> Jérôme DUTRONCY Elu à l'EP SCoT Référent de la Commission Environnement



La séance a mis en valeur toute la richesse des initiatives territoriales

Des territoires engagés dans l'élaboration, la mise en œuvre, voire la révision de leur Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) (si population > 20 000 habitants) : Grenoble-Alpes Métropole, Le Grésivaudan, le Pays Voironnais, Bièvre-Isère Communauté,

De nombreux territoires bénéficiaires des appels à projets régionaux (TEPOS) et nationaux (TEPCV) pour des « territoires à énergie positive pour la croissance verte ». Des partenariats et projets communs inter-TEPOS mis en place : TEPOS-CV Métropole-PNR du Vercors, TEPOS Voironnais-PNR Chartreuse, Inter-TEPOS « filière bois »...

Des chartes forestières de territoire visant, entre autres, à renforcer la structuration de la filière bois énergie (Chambarans, Bonnevaux, Chartreuse...).

Les actions des collectivités concernant leur patrimoine public ou leurs services pour une réduction des consommations énergétiques : éclairage public, parc de véhicules « propres », rénovation des bâtiments publics, optimisation de la collecte des déchets...

Des actions visant à favoriser la diffusion des bonnes pratiques et aider les ménages, comme :

- Les plateformes de rénovation énergétique de l'habitat
- La mise en place de l'autopartage, le développement de la mobilité électrique (voiture, vélo)

- Les défis énergétiques : familles à énergie positive, familles zéro déchets, écoles à énergie positive....
- Le projet de Centre de sensibilisation au bâtiment durable (PNR Chartreuse)

Quels enjeux et besoins communs identifiés dans le cadre de la commission?

Le SCoT est reconnu comme lieu légitime de partage des enjeux supracommunautaires avec des pistes de travail et de collaborations exprimées par les territoires :

- Mutualiser les réflexions concernant la mobilité et réfléchir à des actions communes à une élargie : charte de covoiturage (en finaliser la signature), favoriser les alternatives à la voiture solo, auto-partage, diversification des formes de mobilité, etc.
- Penser le développement et le déploiement des énergies renouvelables à l'échelle du SCoT : au-delà de la filière bois énergie, appréhendée au travers de l'Inter-Tepos, mettre en place des initiatives

- similaires pour le solaire photovoltaïque, l'éolien, la biomasse, la méthanisation, ...
- Utiliser le SCoT comme un centre de ressources et de partage des solutions d'énergies renouvelables : dans l'habitat collectif et individuel, dans la construction et la rénovation.
- Valoriser le rôle du SCoT comme lieu privilégié pour défricher, mutualiser et mieux s'approprier des sujets complexes qui pourraient être réfléchi inter territoires :
- Comment optimiser la consommation de l'énergie générée par l'éclairage public?
- Comment adapter la ville au changement climatique ?
- Comment aborder le sujet de l'industrie?
- Comment travailler avec ses représentants et les associer aux choix d'aménagement du territoire visant à maitriser la consommation de l'énergie?

>> Prochaine Commission prévue au printemps 2018

